

Bonjour à tous

Nous espérons pouvoir passer un été sans contrainte. Malheureusement ce fichu virus est toujours présent. Les conditions sanitaires ne se sont guère améliorées et de ce fait nous subissons toujours des restrictions. Malgré cela, nous avons essayé de perpétuer la réputation de convivialité de notre village.

C'est ainsi que nous avons pu organiser 3 petites manifestations. La première fut une soirée « pizza » autour de notre nouveau four communal. Environ cent pizzas ont été cuites et consommées sur la place par les habitants avant de visionner le documentaire réalisé par Christian Girier sur Paul et Josette Farnoux. Ce fut une belle soirée !

Puis il y a eu 2 manifestations également ouvertes à tous, mais avec une plus faible participation villageoise.

Tout d'abord, ce fut le premier repas offert par l'ACCA de Montaulieu (association des chasseurs) également autour du four et ensuite le concert de l'Ensemble du Delta de Coline Serreau qui comme tous les ans enchantait les spectateurs par la professionnalisation des interprètes. Environ 70 personnes prirent place dans l'église avant de se réunir dans la salle autour d'un petit buffet.

Ces manifestations ont pu se tenir malgré les contraintes sanitaires car nous étions peu nombreux et avec un certain nombre de personnes vaccinées.

Nous avons programmé la fête de Montaulieu en septembre. Mais l'obligation de contrôle du passe-sanitaire même dans les manifestations extérieures ne nous semble pas réalisable au village. En accord avec l'association Monteolivo, il a donc été décidé de la reporter. Nous espérons pouvoir organiser notre traditionnelle fête de la soupe pendant l'hiver. Pour l'instant uniquement une représentation de Contes et Rencontres est prévue le dimanche 21 novembre. Donc espoir !

Au niveau des travaux communaux, la construction de notre logement avance bien malgré un démarrage retardé, l'entretien de la voirie communale continuera en septembre.

Le niveau de la source pour l'approvisionnement en eau est conforme aux années précédentes, mais continuons à être vigilants.

Bonne fin d'été à tous.

Stéphane

Tri sélectif de nos déchets

Comme vous le savez, la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale a la compétence d'enlèvement des ordures ménagères.

Depuis 4 mois, un nouveau processus de tri a été mis en place. Vous avez eu dans vos boîtes aux lettres un exemplaire du document vous l'expliquant.

Nous n'avons pas de lieu de dépôt de nos ordures sur la commune et nous les laissons soit à Curnier soit aux Pilles.

J'ai été interpellé plusieurs fois par mes collègues maires de ces communes voisines pour des déchets volumineux qui étaient déposés à côté des containers. Les coupables s'étaient désignés par eux mêmes.

Or je vous rappelle que nous avons accès gratuitement à une déchetterie à Nyons sur présentation d'une carte personnalisée (formulaire disponible en mairie ou sur le site de la CCBDP) où vous pouvez déposer tous vos encombrants.

Merci de penser aux employés communaux voisins afin de ne pas leur occasionner de travaux supplémentaires.

Stéphane

Festivités estivales



Serait-ce une invitation au voyage pour des montéoliviens désireux de se rendre en Louisiane aux Etats-Unis ou bien l'évocation des pérégrinations de personnages issus de l'histoire de Montaulieu ?

Il s'agit bien, ici, d'un nobliau, Paul de Rocheblave, seigneur de la parcelle de Montaulieu en direction d'Ollon dont le rocher ferme au Couchant la vallée du Rieux où subsistent, à sa base, d'anciennes traces d'habitations. Il fit partie au XVIII^{ème} siècle avec d'autres dauphinois à participer à la colonisation du Canada et de Louisiane où il fut en garnison sur les bords d'un méandre du Mississipi, à la Nouvelle Orléans. Son retour en France fut marqué par un séjour à la Bastille, ce château servant de prison avant sa destruction en 1789. Il se trouve que l'auteur de ce papier a sous les yeux une copie tirée des archives de la Bastille, extraite du site de la BNF, d'un mandat d'arrêt "sur ordre de Sa Majesté du Sieur de Rocheblave" paraphé par Louis XV pour l'Affaire dite de la Louisiane.

Cet ordre d'emprisonnement concerne Paul de Rastel de Rocheblave, dont le grand-père paternel, Alexandre (mort en 1707), en même temps qu'il abjure la religion de ses aïeux, le protestantisme, vend son fief de Montaulieu en 1694 (incluant : Montaulieu, la Bâtie Coste-Chaude et Rocheblave) au seigneur de Condorcet avant d'être tué par un de ses voisins d'un coup de fusil à la suite d'une querelle qu'il avait brutalement provoquée.

Paul est né en 1731, non à Montaulieu, mais à Savournon près de Serres. Il appartient à une lignée de vingt et un enfants issus de l'union de Jean-Joseph de Rastel de Rocheblave, fils d'Alexandre, qui avait conservé le titre de seigneur de Rocheblave, et de Françoise Diane de Dillon, héritière de terres à Savournon.

Les historiens ont retenu de Jean-Joseph sa visite singulière à Versailles à fin de présenter la multitude de sa progéniture à Louis XIV, lequel l'a remercié en lui faisant remarquer qu'il aurait mieux fait de consacrer les dépenses pour ce voyage au bien-être de ses enfants.

Par leur grand nombre certains des frères Rocheblave optèrent pour la carrière militaire puis émigrèrent vers les colonies. Simon, Paul et Philippe-François en Louisiane, Ambroise au Canada, Isidore au Sénégal, Thomas aux Indes, Paul-Gabriel et Prospère à Saint Domingue. Deux filles furent religieuses et Auguste Alipe devint ecclésiastique puis traversa l'atlantique pour le Canada rejoindre ses frères.

Deux de ses sœurs furent admises à la Maison Royale des Demoiselles de Saint Cyr, fondée par Madame de Maintenon, pour y recevoir une éducation soignée.

Paul, alors enseigne de vaisseau, rejoignant son frère Philippe-François qui dirigea les troupes françaises au cours de la guerre de sept ans en Nouvelle-France. Une description de l'homme nous a été fournie par un rapport de police contenu dans les archives de la Bastille « Il fait cinq pieds quatre pouces, a les cheveux bruns, un visage rond et plein, les épaules carrées, une personnalité agressive et sans scrupules » Des traits de caractère voisins de ceux de son grand-père paternel, Alexandre. Mais qui ne suffisent pas à expliquer ses démêlés avec le dernier Gouverneur militaire de la Louisiane, de Kerlerrec, détenteur de l'autorité dans la colonie, dans ce qui fut appelé à la Cour de Versailles l'Affaire de la Louisiane et dans laquelle Paul fut impliqué, accusé de complot contre le Gouverneur, notamment d'insubordinations, d'avoir fait imprimer et distribuer un libelle dirigé contre de Kerlerrec, injurieux et offensant. Ces faits, doublés d'un duel sanglant avec un soldat de la colonie valurent à Paul de se faire condamner à mort, d'être emprisonné pour une durée de trente-trois mois et à sa femme d'accoucher dans sa cellule, mais finalement gracié. De Kerlerrec réclama au ministre Choiseul le renvoi de la Louisiane de Paul et de ses amis officiers. Il obtint leur rapatriement suivi de leur incarcération à la Bastille où Paul n'y restera cependant qu'un mois. Kerlerrec, lui-même critiqué à la Cour de Versailles sur sa gestion de la colonie, l'affaire se conclura par un jugement renvoyant dos à dos les protagonistes.

En 1771 Paul avait rejoint la Floride, devenue espagnole. Il décéda à Saint-Domingue en 1782. Quant à Philippe-François, il se fit négociant en fourrures puis servit dans l'armée britannique et entama une carrière politique au Canada.

Est-ce les raisons du conflit avec le Gouverneur de la colonie Kerlerrec, qui rendit Paul populaire en Louisiane ou serait-ce pour un soutien possible aux républicains qui ont proclamé la Louisiane Libre en 1767 ? On ne peut que constater que le personnage y est bien considéré puisqu'il existe dans la Nouvelle Orléans une *Rocheblave Street* bordée d'élégantes maisons aux portiques à colonnades qui débouche dans la Napoléon Avenue de cette grande ville des Etats-Unis.